

Déclaration du Bureau national¹

Le Bureau national de la CFDT, réuni les 21 et 22 juin 2017, a débattu de la situation sociale du pays au lendemain d'une longue phase électorale qui a bouleversé en profondeur le paysage politique.

Entre espoir d'une nouvelle période de progrès économique et social qui passerait par un renforcement de la construction européenne, et craintes, doutes, incompréhension, voire colère d'une partie de la population qui se sent délaissée et incomprise, les électeurs ont au final exprimé une forte volonté de changement, de renouvellement des femmes et des hommes, ainsi que des pratiques des organisations politiques et des élus.

Les Français ont donné au pays une majorité politique, mais les fractures de la société française n'ont pas disparu : la responsabilité première du président de la République et du gouvernement, comme de tous les corps intermédiaires est d'y être particulièrement attentifs en construisant des réponses permettant de réduire les inégalités, notamment territoriales.

Pendant cette période, la CFDT, engagée dans le combat pour l'égalité et la liberté, a réaffirmé son opposition aux candidats du Front national ; libre, elle ne s'est engagée aux côtés d'aucun candidat.

C'est donc, fidèle à son histoire, en toute autonomie que la CFDT entend aujourd'hui jouer son rôle de porte-parole des travailleurs. À partir de sa propre analyse de la situation économique et sociale, elle proposera des solutions, aura un regard critique et constructif sur les propositions du gouvernement, saura s'engager ou s'opposer selon les réponses apportées à ses revendications.

L'objectif de la CFDT est de bâtir une économie de la qualité dans la justice sociale.

Son projet passe par le renforcement de la construction européenne pour mettre fin à la mise en concurrence sociale des travailleurs européens, comme à la concurrence fiscale entre citoyens et entreprises en Europe.

Son projet passe par une stratégie coordonnée des acteurs publics et privés pour soutenir la réorientation de l'activité vers le développement soutenable pour les personnes et pour l'environnement, la création d'emplois de qualité.

Au cœur de ce projet, le travail, quelle que soit la forme sous laquelle il s'exerce, doit être pris en compte et valorisé, ses acteurs écoutés.

Au cœur de ce projet, l'attention doit être portée aux plus fragiles, parce qu'éloignés de l'emploi, de l'action publique, des dispositifs de solidarité.

¹ Adoptée à l'unanimité le 22 juin 2017

Au cœur de ses valeurs, la solidarité à l'égard de tous ceux qui souffrent de difficultés économiques et politiques au point de les contraindre à quitter leur pays : l'Europe, la France doivent les accueillir dignement.

Redonner de l'espoir dans le progrès social et du sens à la solidarité nécessite une attention particulière portée à la jeunesse. C'est dès la petite enfance, dans l'éducation puis la formation jusqu'à une insertion professionnelle durable que les conditions de l'égalité réelle doivent être établies.

La CFDT n'a pas demandé qu'une nouvelle réforme du marché du travail intervienne si peu de temps après celles de 2013, 2014, 2015 et 2016 : le temps de la mise en œuvre et de l'évaluation de ces réformes aurait été préférable.

Pour autant, la CFDT prend acte du délai laissé à la concertation comme elle l'avait demandé. Elle y participe activement, porteuse de ses revendications et propositions. La CFDT soutiendra tout ce qui renforcera la place du dialogue social, gage de performance économique et sociale dans le pays et dans les entreprises. La CFDT revendique le renforcement des droits et moyens des représentants du personnel et une pleine reconnaissance du syndicalisme dans les entreprises, pour peser plus efficacement sur leurs stratégies. Elle s'opposera à tout accroissement du pouvoir unilatéral de l'employeur.

Mais surtout, pour la CFDT, la lutte contre le chômage et la pauvreté doit rester une priorité. Le statu quo n'est pas possible et des réformes doivent être conduites au service de l'emploi de qualité pour tous, de la sécurisation des parcours de chacun.

La CFDT revendique une nouvelle étape de la sécurisation des parcours professionnels. Le CPA doit être enrichi

- par de la protection sociale pour tous les travailleurs, salariés, personnels de la fonction publique, travailleurs du numérique...
- par la possibilité d'épargner du temps, afin que chacun ait une plus grande autonomie dans la gestion de son temps tout au long de la vie.

La reconnaissance de la pénibilité doit être maintenue. C'est une mesure de justice sociale pour les salariés dont les conditions de travail altèrent l'espérance de vie en bonne santé.

La CFDT sera particulièrement vigilante quant à la réforme annoncée de l'assurance chômage. Si elle partage certains des objectifs annoncés (ouverture à de nouveaux bénéficiaires, articulation avec les politiques pour l'emploi...), elle est opposée à la transformation du régime assurantiel actuel en un régime étatisé qui ne saurait être adapté aux besoins des salariés et des entreprises. La CFDT fait notamment des contrepropositions parce que le financement de l'assurance chômage par la CSG ne lui paraît pas approprié.

La CFDT s'investira le moment venu dans une réforme globale des retraites qui aurait pour objectif de préserver notre système de retraite par répartition et d'améliorer son efficacité et son équité.

Attachée à la place de la démocratie sociale, engagée pour participer à la construction de l'intérêt général, exigeante pour la solidarité et l'attention à l'égard de tous, vigilante sur la qualité des réponses apportées aux enjeux du pays et aux aspirations des personnes, c'est ainsi que la CFDT entend exercer ses responsabilités dans les semaines et les mois à venir.